# Listes des pièces à fournir pour la demande de logement 79

Dans tous les cas, **vous devez joindre une copie** :

- de la pièce d'identité pour le demandeur et conjoint ou colocataire (obligatoire)
- du titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère (obligatoire)
- de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu des 2 dernières années, pour toute personne vivant dans le foyer.

Demande de logement en ligne 79 Modalités du dépôt de la demande et les pièces justificatives à fournir. <a href="https://www.demandedelogement79.fr/imhowebGP79/">https://www.demandedelogement79.fr/imhowebGP79/</a>

Formulaire de demande papier : <a href="https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa">https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa</a> 14069.do

le numéro de Sécurité Sociale et au moins une ressource mensuelle sont deux données obligatoires à renseigner lors de la création ou du renouvellement d'une demande de logement social.

Pour toutes les personnes mentionnées sur votre demande de logement :

- Photocopie de l'avis d'imposition (n-2 ans).
- Photocopie de la carte d'identité ou du titre de séjour pour les adultes.
- Photocopie du livret de famille ou de l'extrait de naissance pour les enfants
- Photocopie des 3 derniers justificatifs de ressources (salaires, Pôle Emploi, RSA, Prestations Familiales, APL...).
- Photocopie de la dernière quittance de loyer ou de l'attestation d'hébergement ou du justificatif de propriété.
- Le cas échéant : photocopie du jugement ou du justificatif concernant la garde du ou des enfants, photocopie du certificat de grossesse, autres...

https://www.79habitat.fr/devenir-locataire/faire-une-demande-de-logement/

https://www.demandedelogement79.fr/imhowebGP79/pages/79/liste-des-pieces-reglementaires.html?

Identité du demandeur

- Carte d'identité ou passeport du demandeur
- Titre de séjour du demandeur pour les personnes de nationalité étrangère

Identité du conjoint ou du co-titulaire

- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du co-titulaire
- Titre de séjour du conjoint ou du co-titulaire
- Livret de famille ou actes d'Etat civil

### Personnes à charge

- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge majeure
- Livret de famille ou actes d'Etat civil

• Certificat de grossesse

## Situation professionnelle

- Contrat de travail
- Carte d'étudiant
- Attestation de formation ou autre

### Revenu fiscal

- Avis d'imposition ou de non imposition (année N-2 et le cas échéant N-1) du demandeur et le cas échéant de conjoint
- Avis d'imposition ou de non imposition (année N-2 et le cas échéant N-1) du co-titulaire ou des personnes à charge
- Certificat de l'administration fiscale

#### Ressources mensuelles

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque co-titulaire
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

### Logement actuel

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel

## Documents à fournir le cas échéant à l'appui de la demande

- Jugement de divorce, ordonnance de non conciliation ou autres jugements familiaux
- Lettre de congé du propriétaire
- Jugement d'expulsion
- Lettre de l'intéressé ou d'un intervenant
- Rapport d'un travailleur social
- Dépôt de plainte ou main courante
- Dépôt de plainte ou main courante pour violences conjugales
- · Agrément PMI
- Certificat médical
- Arrêté d'interdiction d'habitation
- Arrêté de péril de l'immeuble
- Arrêté d'insalubrité
- Analyses plombémie / Diagnostic plomb / Diagnostic amiante

## Complément handicap

- Carte d'invalidité ou décision de commission administratif compétente (MDPH)
- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)
- Jugement de tutelle ou curatelle